



Chèr(e) retraité(e),

Objet : nouvel assureur au 1er mai 2018

Dans le but de réunir les assurances collectives sous un même assureur, l'Université Concordia est heureuse d'annoncer qu'à compter du 1^{er} mai 2018 la Financière Sun Life sera l'assureur pour l'ensemble des avantages sociaux qui vous sont offerts. Cette transition rendra plus efficace l'administration du régime et permettra des économies à long terme.

Votre admissibilité au régime, votre protection et les primes demeurent inchangées. Les détails concernant les franchises et les seuils de remboursement seront transférés à Sun Life.

La trousse d'information ci-jointe comprend un aperçu de votre protection, une carte médicament, la marche à suivre pour soumettre des demandes de remboursement ainsi que les détails pour communiquer avec la Financière Sun Life.

Notre assureur actuel, Desjardins Sécurité financière, traitera les demandes de remboursement pour les frais encourus jusqu'au 30 avril 2018. À compter du 1^{er} mai 2018 les demandes de remboursement doivent être soumises à la Financière Sun Life.

RAPPEL : tous les frais encourus sous le régime de soins de santé en 2017 doivent être reçus chez Desjardins Sécurité financière au plus tard le 30 avril 2018

Pour les membres de CUPARUC, il y aura une session d'information avec des représentants de la Financière Sun Life et du service des ressources humaines lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 15 mai 2018. Si vous n'êtes pas membre du CUPARUC veuillez communiquer avec l'association par courriel à joanne.locke@concordia.ca au plus tard le 8 mai 2018 afin de réserver une place pour la session d'information

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe des services partagés aux ressources humaines si vous avez des questions :

Par téléphone: 514 848-2424, poste 3666

Par courriel : benefits@concordia.ca